

(Holstein). Quatre de ces monnaies portent l'effigie de Tibère et cette légende: Tibérius Claudius Augustus; sur les deux autres se trouve l'effigie de Néron, avec l'inscription: Nero Claudius Caesar. Les quatre premières sont très usées, mais les deux dernières sont d'une belle conservation. Il est à remarquer que l'histoire de Holstein, où ces monnaies ont été découvertes, ne commence à être positive qu'à une époque qui est de sept siècles postérieure à celle où ces mêmes monnaies ont été frappées.

FOLIE HÉRÉDITAIRE. — Voici un nouvel exemple, à l'appui de cette opinion très soutenue de nos jours, de l'hérédité des affections mentales. Il y a quelques jours, le capitaine Villard, de Charlestown (Massachusetts) s'est pendu dans sa grange au sortir d'un excellent déjeuner; son père et deux de ses sœurs avaient mis fin à leurs jours de la même manière.

L'ISAAC NEWTON. — La navigation à vapeur de New-York marche de merveille en merveille. L'Isaac Newton, destinée à faire le voyage entre Albany et New-York, tient maintenant le sceptre de la magnificence et de la grandeur. Il est long de 340 pieds, sur une largeur de 75; les roues ont 40 pieds et les cylindres 84 pouces de diamètre. La machine est d'une force de 1,500 chevaux. Quant à ses chambres, le plus riche millionnaire, dit un journal américain, ne saurait avoir un plus riche parloir.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 23 OCTOBRE, 1846.

La charge du juge Mondelet à l'ouverture du quartier des sessions de la paix est bien digne de l'attention publique aussi nous nous empressons de lui donner les honneurs de la publicité. On ne saurait trop répandre et propager les saines doctrines que ce discours renferme sur l'administration de la justice, l'influence de l'opinion publique, l'éducation, la tempérance; les maux que le savant juge a signalés, qui sont la conséquence du grand nombre d'auberges et de tavernes de bas étages, sont tout-à-fait déplorables. C'est surtout ses effets sur la jeunesse qui sont plus pernicieux. Il n'y a qu'un remède à cela, c'est de diminuer le nombre de ces maisons de débauche. La magistrature qui ferait cela, aurait bien mérité du pays en lui rendant le plus grand service. La nécessité d'établir des maisons de refuge pour les jeunes délinquents et les jeunes gens sans emploi est encore un sujet qui mérite une attention et une action immédiate. Chaque jour Montréal s'agrandit et s'embellit. Nous bâtons des palais et des monuments, nous faisons des améliorations considérables, de grandes rues, des maisons splendides, des places superbes. Nos richesses augmentent et s'accroissent, et nous n'avons pas le courage, le cœur d'établir une maison d'industrie pour les pauvres enfants, qui faute de travail, d'occasion, et de protection, se perdent et se démoralisent! Pourquoi pourrait-on mieux appliquer quelques cents louis, qu'à une maison de cette nature, qui emploierait utilement cette malheureuse jeunesse anéantie continuellement sur les bancs de nos tribunaux, pour répondre des fautes de sa misère et de son oisiveté! De la cour criminelle, on conduit aujourd'hui à la prison commune; c'est là, à la meilleure école du scandale et du vice qu'ils terminent leur éducation de voleurs et d'escrocs. Trois mois, six mois suffisent.

Ainsi la société au lieu de se protéger elle-même, fait les malheureux qui l'infestent. Le remède est une maison d'industrie. Dans tout les pays civilisés on s'est empressé de le établir. N'y aurait-il qu'ici où on n'hésiterait? Il faut espérer que la grande enquête du district se rappellera les excellentes suggestions du juge.

Nous savions que l'Hon. M. Mondelet, qui fut de tout temps un apôtre zélé de l'éducation ne laisserait pas échapper une si belle occasion, sans prononcer un mot là-dessus. Il l'a fait et d'une manière heureuse. Dans les circonstances, nous croyons que c'est un devoir pour tous les officiers publics, tous les hommes instruits et éclairés de dissiper des préjugés, qui sont répandus et propagés dans certaines localités par des esprits malveillants, ennemis des vrais intérêts canadiens. Ces hommes ressemblent à ce fameux Erastrate, qui pour se rendre célèbre, incendia le temple d'Éphèse. Les Élégiens, pour sortir de l'obscurité, veulent détruire nos moyens de grandeurs, de prospérité, et d'avenir. Malheur à eux!

COUR DE SESSION.

Ce tribunal a été ouvert avant hier sous la présidence de l'hon. Juge Mondelet, assisté de MM. DuWitt et Sonnerville, J. P. Après l'appel des jurés et autres détails préliminaires, M. le Président de la Cour prononça le discours suivant:

Sessions du quatre octobre 1846.

DISCOURS AU GRAND JURÉ

Messieurs du Grand Juré. En nous rencontrant pour remplir nos fonctions respectives, nous ne pouvons que nous

féliciter de ce que nos procédés, basés comme ils le doivent être, et le seront, nous l'espérons, sur les lois du pays, deviennent un sujet légitime d'examen de la part d'une société éclairée. Non que nous devions les uns ou les autres, nous écarter aucunement de la voie qui nous est prescrite, et cela, pour obéir ou céder au préjugé, au caprice des gouvernements, comme à celui des gouvernés, au pouvoir, en un mot, quel qu'il soit: un tel état de choses ferait bientôt naître l'anarchie. Les tribunaux doivent invinciblement servir à l'oppression, de rompre contre la tyrannie, de quelque part qu'elle vienne; et toute personne éclairée sait fort bien que la volonté du petit nombre, aussi bien que celle de la multitude, si elle n'est que volonté, est véritablement une tyrannie. Lors donc que nous faisons allusion à l'opinion publique, nous voulons dire que les Juges et les Jurés devraient être si purs et si attentifs à leurs devoirs, que l'on ne pût jamais mettre en question, leurs motifs, la même ou on les reprend quant à la manière dont ils s'acquittent de leurs fonctions. Cet examen et l'opinion de la société qui en résulte, n'ont rien d'effrayant pour les honnêtes gens: si on leur demande compte de leurs actes, ils doivent s'empresser de scruter leurs consciences, examiner soigneusement, ce qu'ils ont fait, corriger leurs fautes, s'ils pensent en avoir commis, mais ne jamais fléchir, s'il croient avoir raison, quel qu'en puissent être les conséquences.

Si l'on considère que l'éducation et la tempérance ont fait des progrès si rapides, qu'il est peu de personnes qui n'aient fait au triomphe éventuel de l'une et l'autre causes, l'on ne doit guère désespérer de voir l'état actuel de notre société, subir un changement total. Mais, Messieurs, le plutôt qu'il aura lieu, sera le mieux, car si l'on ne rencontre que de l'apathie là où il doit y avoir de l'énergie et de l'activité, nous ne serons pas seulement stationnaires, nous rétrograderons inévitablement. C'est donc un devoir impérieux pour chaque citoyen, d'aider à effectuer une réforme que l'on demande à grand cri. L'abus révoltant auquel nous faisons allusion, a sa source dans le grand nombre de lieux en cette cité, où l'on permet à ceux qui y sont enclins, de se livrer à leurs penchants pour l'usage des boissons enivrantes. Le nombre des auberges, surtout de celle dont il est presque impossible de donner une description fidèle, est très grand, et le mal qu'elles produisent, est incalculable! C'est à ces autres d'immoralité, d'orgie et de débauches qu'il faut rapporter ces émeutes nocturnes, ces tumultes et ces scènes effrayantes qui, depuis quelque temps, ont soulevé l'indignation du public, après l'avoir seindé et profondément affligé. C'est dans ces repaires de désordre, que vont se perdre le fruit d'un travail soutenu, et ce qui était destiné et nécessaire au soutien d'une épouse, d'une mère vertueuse et économe, et de pauvres enfants! C'est là que l'homme s'avilit et que le sentiment comme la honte s'abandonnent; il cesse de se respecter, et il finit par devenir insensible aux malheurs de ses semblables, à proportion qu'il ferme l'oreille à ses propres intérêts. Que les crimes et les désordres augmentent, c'est ce dont personne ne doute: qu'il soit nécessaire de signaler hautement un état de société aussi déplorable, afin qu'on y apporte un remède prompt, judicieux et énergique, c'est ce dont tout homme éclairé et clairvoyant, et qui a à cœur le bien-être de son pays, conviendra aussi facilement qu'il le ressent fortement. La tempérance gagne, tous les jours du terrain, mais pratiquement parlant, il lui reste encore beaucoup à faire. Cependant, si cette cause continue à être soutenue avec autant d'habileté qu'elle l'a été, par le passé, il n'y a aucune raison de craindre pour l'avenir. La presse n'a pas été en vain renfermée en sa faveur; l'on a ressenti son influence, grâce à l'aide que lui a donné l'éducation sans laquelle la tempérance ne saurait jamais devenir parfaitement efficace. Tel a été le procédé moral, son effet n'a été que partiel. Mais, à quoi bon tout cela, si au lieu d'être aidés, assistés et soutenus, les dignes avocats, les pères de la tempérance sont entravés par l'ignorance, par des hommes malveillants et méchants, et par la force physique et brutale! Comment peut-on espérer de jamais voir régner la vertu, la sobriété, l'industrie et la paix, si l'on tente le peuple, si l'on met à sa disposition, les moyens de fonder et de soutenir des maisons de la pire sorte, où l'on perd tout sentiment moral! C'est sur ceux qui se prêtent à ces monstruosités, qu'en pèse la responsabilité: ils la partageraient cette responsabilité, s'ils se faisaient, ceux qui ont l'énergie de dire au public de se réveiller d'ouvrir les yeux, et de voir le danger qui nous menace. C'est à vous, messieurs du Grand Juré, qui représentez le district, qui en êtes l'organe, que nous faisons un appel qui ne demeurera pas, nous en sommes persuadés, sans son effet; vous ne manquerez pas de vous occuper d'un sujet d'une si grande importance pour la société entière. Plusieurs d'entre vous, Messieurs, venus de parties éloignées du district; il peut se faire que l'influence, l'influence pernicieuse du mal qui a tant grandi dans cette cité, ne se fasse pas ressentir immédiatement, dans les localités que vous avez le bonheur d'habiter; mais pénétrés comme, sans doute, vous l'êtes, de l'obligation où nous sommes tous de faire du bien à nos semblables, quelque soient leur couleur, leur origine ou leur croyance, vous viendrez assurément de l'avant, avec l'énergie convenable, et vous vous ferez entendre de manière à ce qu'on ne s'y méprenne pas. Si, au reste, l'immoralité qui continue à croître dans cette cité, s'étend au loin, tôt ou tard, ses effets délétères se propagent graduellement, jusqu'à ce que le vice et la désolation couvrent notre sol.

Les moyens dont nous avons fait mention, ne sont pas les seuls propres à améliorer notre condition sociale. Outre la tempérance et l'éducation ces sœurs jumelles, il y a des maisons de refuge ou asyles pour les jeunes délinquents, et aussi, des maisons où

les gens oisifs et sans ressources, pourrait gagner leur vie, sans d'une nécessité si frappante, que nous espérons qu'on ne perdra plus de temps, et que la législature apportera à ce sujet d'une importance vitale, toute l'attention qu'il mérite, et qu'elle donnera suite à ce qu'elle résoudra. Depuis que la plupart des hommes éclairés adoptent la saine doctrine de l'abolition de la peine de mort et des châtimens corporels, et qu'une éducation bien ordonnée, même dans les pénitenciers, dans les prisons et asyles, et autres lieux de réclusion, offre à la société, plus de garanties qu'on en pourrait attendre d'autres moyens auxquels l'ignorance, le préjugé des sentiments tout anti-chrétiens, et la force brutale impriment leur action, les philanthropes ont une belle occasion de soustraire leurs semblables, à cet état de dégradation et d'avilissement, qui résulte de l'ignorance. Qu'ils considèrent, un instant combien l'on épargnerait de dépenses au pays, si au lieu de voir les tribunaux converti en théâtres où l'on met en scène, tout ce qu'il y a de plus dégradant pour l'humanité, le public était étranger à ces exhibitions, par cela même qu'on ne les lui offrirait pas, et qu'au moyen d'un travail utile à la société, à tempéré par une institution morale, l'on ramènerait à la vertu des hommes et des femmes livrés au vice.

Au courant, comme a n'en pas douter, vous l'êtes, de la cause principale des crimes et des désordres, vous ne serez pas surpris, lorsque la cour vous dira que la perspective que nous ayons, n'est guère encourageante. Il vous sera soumis, sans perte de temps, par l'officier de la couronne, à peu près quatrevingt dix actes d'accusations pour diverses affaires, dont cinquante pour félonies de différentes natures; six assauts graves; un égal nombre d'assauts sur des personnes; quatre assauts ordinaires; et à peu près vingt pour la tenue de maisons de débauche.

Nous avons, messieurs, un bien pénible devoir à remplir, auquel nous étions loin de nous attendre; celui de nous entretenir d'une explosion à bord d'un bateau à vapeur, sur le fleuve St. Laurent. Il n'est que trop bien connu que cette calamité a eu des suites funestes. Nous ignorons à qui le blâme en doit être imputé, si ce n'est au nombre d'assauts sur des personnes; mais le pays entier a le plus grand intérêt possible, à ce que de pareils malheurs ne se renouvellent pas. Nous espérons donc que les suggestions, recommandations ou représentations que vous jugerez convenables, seront accueillies comme elles le devraient être, de la part de ceux qui, par leur situation, sont en état de protéger la vie de leurs semblables, aussi bien que leurs propriétés.

L'accès faciles que vous aurez toujours, auprès de la cour et de l'officier de la couronne, vous facilitera beaucoup dans le cours de vos enquêtes, vos propres connaissances et votre bon jugement vous indiqueront la voie dans laquelle nous tenons pour certains que l'on vous rencontrera toujours. Il nous serait donc inutile, de nous étendre au long, sur ce qui vous est familier, c'est-à-dire qu'un acte d'accusation ne peut être rapporté *erat*, qu'autant que douze Grand Jurés, au moins, soient d'accord. Quant à vos devoirs en général, le serment imposant que vous venez de prêter avec tant de solennité, en renferme si bien les règles et les principes, que nous pouvons nous dispenser d'en dire davantage sur ce sujet.

Mettant nous donc, de suite, à l'ouvrage, avec zèle, discrétion et énergie.

La Cour Criminelle des Trois-Rivières vient de terminer ses travaux. La session n'a offert de bien remarquable qu'un crime affreux, horrible de viol commis par un père sur la personne de sa fille, une enfant de 9 ans! On nous dit que les circonstances de ce crime ont été telles que le juge en prononçant la sentence de mort, a dit au malheureux coupable, que l'Exécutif, qui prendrait connaissance des faits du procès, renfermerait probablement la commutation de peine. Deux autres accusations pour le même crime, n'ont pu être complètement prouvées. Elles ont été réduites à de simples assauts et batteries.

NOUVEAUX POÈLES. — Nous appelons l'attention du public et de nos amis sur l'annonce de MM. Barrett et Hagar. Voici la saison où chacun se prépare pour l'hiver; à ceux qui ont besoin de poêles, nous recommandons le grand assortiment du No. 109, rue St. Paul. Il est impossible de trouver une plus complète variété de poêles de toutes sortes, *poêles de cuisine, de salles, de salons, de passages, de bureaux, à grille et air tiède*. Enfin visitez les; c'est tout ce qu'on peut voir de mieux sous le rapport du fond, de la forme, du confort et de l'économie; tout ce qu'il y a de plus beau, de plus élégant et de plus parfait. Ces poêles sont de vrais ornements dans une maison, et sont adaptés à notre climat. Encore une fois, n'achetez pas sans visiter MM. Barrett et Hagar.

ACCIDENT. — Nous apprenons qu'un terrible accident est arrivé dans la nuit de samedi dernier près de Repentigny. Le postillon descendant la malle de terre s'est tout à coup, près de cet endroit, précipité au bas d'une côte escarpée et s'est tué sur le champ.

La température est devenue froide. Hier soir la première neige est tombée en assez grande abondance. Ce matin la ville est blanche et frileuse, aussi faut-il se préparer à l'hiver, Le bois est à \$5 la corde d'érable, 4 1/2 pour le

merisier, etc., le charbon est augmenté. Dieu garde le pauvre!

— Le résultat des documents officiels publiés par ordre du gouvernement américain, que les États-Unis ont produit en 1845, 106,548,000 boisseaux de froment, et 417,899,000 boisseaux de maïs.

Mgr. de Walla-Walla a reçu une lettre de son frère, Mgr. l'archevêque d'Orégon-city, qui lui apprend qu'il devait partir de Brest, le 10 octobre, pour l'Orégon; il emmenait avec lui neuf prêtres, diacres et sous-diacres, cinq Jésuites et huit Religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Namur.

DINER A L'HON. FRANCIS HINCKES. — Le *Sincoe Advertiser* fait un rapport circonstancié du diner offert à M. Hincks, le 13 courant, à Woodstock, par les membres libéraux du district de Brock. Quoique le mauvais temps eût empêché un grand nombre de personnes des différentes parties du comté, de se rendre à cette fête, cependant le nombre de ceux qui y furent présents était suffisant pour donner une idée de l'opinion publique. M. Hincks a été reçu avec enthousiasme par ses amis dans cette partie du pays "Aussitôt," a dit le président, en présentant sa santé, "aussitôt qu'il fut connu que M. Hincks était dans le Haut-Canada, le conseil du district se trouvant en session, il fut résolu par les membres réformistes de l'inviter à accepter un diner public à Woodstock." C'était pour la "manière habile dont il avait défendu le grand principe du gouvernement responsable honnêtement administré, et toutes les mesures calculées pour étendre les libertés du peuple, et comme un fidèle représentant de ce comté" que cette santé lui était présentée. Elle était ainsi conçue: "Notre convive, l'hon. Francis Hincks, nous n'attendons que l'occasion de l'envoyer triomphalement au parlement." M. Hincks a répondu à cette santé par un discours très-approprié; il a montré les faibles de notre administration depuis qu'elle est à la tête des affaires, et a repassé en peu de mots les principaux sujets politiques du jour; il a aussi taché de faire disparaître certaines impressions que l'on avait fait naître dans l'esprit des habitants du Haut-Canada, tendant à faire croire que le peuple du Bas-Canada croupissait dans l'ignorance et que la faute en devait être attribuée au clergé catholique. "Il est faux," a-t-il dit, "que le clergé catholique soit opposé à l'éducation, au contraire, les institutions d'éducation du Bas-Canada font beaucoup d'honneur à ceux qui les ont établies." Son discours fut interrompu par des applaudissements redoublés. Des toasts furent aussi présentés à l'hon. Robert Baldwin, et à l'hon. L. H. La Fontaine, et aux pairs réformistes des deux sections de la province.

M. Hincks a reçu dans cette occasion, les marques les moins équivoques d'approbation de la part des réformistes du comté d'Oxford, et il n'y a pas de doute qu'à la prochaine élection, M. Hincks ne soit choisi pour représenter de nouveau ce comté, dont il a été membre pendant six années consécutives. — *Minerva*.

Nous trouvons dans des notes manuscrites d'un voyageur, quelques remarques sur l'état de l'agriculture dont quelques circonstances récentes, nous ont fait sentir l'importance. Quelques personnes de la campagne rimassent avec eux les pelures des épis de bled d'Inde ou maïs dont les animaux sont très-friands. Le voyageur dont nous avons déjà cité quelques observations remarquait que dans l'automne un grand nombre de cultivateurs, de cette province jetaient ces pelures dans les chemins, ce qu'ils faisaient aussi pour les cendres de lessive. Rien ne prouve plus l'état arriéré de notre agriculture que des faits de cette nature. Ces pelures aussi bien que le roseau de maïs sont pour les animaux la nourriture la plus saine possible; ils en sont très-friands comme nous venons de le dire, et la préfèrent à presque toute autre. Elle est avantageuse aux vaches surtout. Que quelques personnes ont même vu des chevaux laisser le foin, même l'avoine, pour manger les premières. Beaucoup de cultivateurs chez nos voisins en font un grand usage.

Pour la cendre, personne n'ignore que c'est l'un des meilleurs engrais. Nos lecteurs peuvent se rappeler cependant les remarques qui se trouvent dans cette feuille, sur la perte qui se fait chaque année non pas seulement des cendres de maison, mais de celles des manufactures de potasse, dont il serait facile de tirer un si grand parti pour fertiliser les terres.

On pourrait dire la même chose des terrains qu'on retire du curage des fossés, qui produisent le même effet. Nous nous rappelons dans ce moment que quelques cultivateurs intéressés dans le curage de fossés communs refusant de le faire, et se trouvant sur le point d'entrer en procès, un cultivateur étranger leur offrit lui-même le curage à ses dépens moyennant la seule condition d'enlever les terres qu'il retirait et de les répandre sur sa propre terre pour l'engrais. Si nous sommes bien informés, les récalcitrants firent des réflexions qui les portèrent à refuser, pour en faire sur leurs propres terres le même usage en faisant leurs travaux.

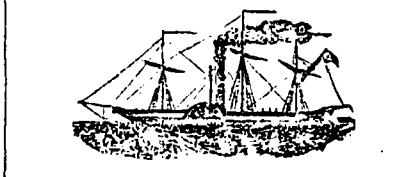
Nous avons à annoncer la mort de M. Fox, ancien ministre de la cour d'Angleterre près le cabinet de Washington. Il est né dans cette ville, même après avoir été remplacé par M. Pakenham dans son poste diplomatique, et il y a succombé le 13 de ce mois, à une maladie aggravée, dit-on, par une dose trop forte de morphine. M. Fox était né en 1791: il était le fils du général Henry Edward Fox, troisième fils lui-même du Henry Fox qui le premier porta le titre de lord Holland et il se trouvait être par conséquent neveu du

célèbre Charles James Fox, et cousin de ce dernier lord Holland, si aimable, si aimé et si regretté. Nous devons ajouter que, par un de ses ancêtres, M. Fox tenait au sang du roi Charles II, et par conséquent, à celui d'Henri IV.

Dans sa jeunesse, M. Fox avait été un des rois de l'élegance, de l'esprit et du bon ton, revêtu qu'il partageait avec lord Byron. Entré dans la vie diplomatique, il fut le premier ministre anglais près le gouvernement de Buenos Ayres et passa de là à Washington en 1836. C'était un homme d'habitudes quelque peu excentriques, mais en même temps un homme de mérite, d'esprit et de cœur. Son rappel de Washington avait été motivé uniquement parce qu'il n'avait pas su se rendre avec popularité aux États-Unis, mais à coup sûr, s'il fût retourné en Europe, il eût été nommé à quelque nouveau poste. Il a mieux aimé rester dans ce pays, par crainte, dit-on, des embarras de fortune qu'il aurait trouvés en Angleterre. Cependant, toutes les fois qu'on lui demandait quand il pensait partir, il répondait invariablement; "Dans quinze jours." Les quinze jours ont duré trois ans, et se seraient probablement indéfiniment prolongés, si la mort n'était venue trancher, à 55 ans une vie qui pourrait être encore utile à son pays. — *C. E. U.*

UN HOMME TUÉ POUR UN SOU. — On vient d'amener dans les prisons de Nancy un homme prévenu d'en avoir tué un autre pour un sou. Voici comment les faits se seraient passés. Deux mendiants se présentaient dans une maison à Rosières-aux-Salines, demandant l'aumône. On donna à l'un d'eux un sou. Celui qui n'avait rien reçu voulut partager; l'autre refusa. Cette discussion ayant continué en marchant, et les deux mendiants étant arrivés dans un endroit désert sur le chemin de Rosières à Saint-Nicolas, celui qui prétendait être volé se jeta sur le possesseur du sou et lui porta des coups de couteau qui l'ont laissé mort sur place.

NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVEE de la MALLE du 4 Oct. 15 JOURS PLUS TARD.

Le CALEDONIA parti de Liverpool le 4 octobre est arrivé à Boston le 20, à 11 heures du soir, après une traversée des plus orageuses. Il apporte la nouvelle de l'échouement du *Great-Britain* sur les côtes d'Irlande. Nous donnons plus bas tous les détails de cet accident.

Nous ne voyons rien dans nos journaux de Londres concernant les colonies et notre nouveau gouvernement.

La famine est si grande en Irlande qu'on pense généralement à Londres que le Parlement sera convoqué dans le courant de novembre.

Les mariages espagnols occupent la presse anglaise, française et de la Péninsule. Les anglais sont opposés au mariage du Duc de Montpensier, Le gouvernement a protesté contre le mariage, comme étant contre les articles du Traité d'Utrecht et certaines conventions intervenues entre Louis-Philippe et la reine Victoria, au château d'Eu, en présence des ministres respectifs.

En Espagne l'opinion publique est opposée au mariage français. On représente Louis-Philippe, en Espagne et en Angleterre comme un vieil ambiteux.

— Le steamer le *Great-Britain*, qui a quitté le 19 sept. Liverpool pour se rendre à New-York, marchait avec une grande vitesse (plus de 13 nœuds à l'heure), lorsque, le soir, il donna avec violence sur un banc de sable dans la baie de Drummond, sur les côtes d'Irlande. La nuit étant très-obscur et le temps orageux, les passagers s'étaient tous retirés dans leurs cabines.

Aussitôt que le choc se fit ressentir, ils s'élançèrent sur le pont dans un grand désordre et en poussant des cris de détresse. Le capitaine Hocken fit longtemps de vains efforts pour calmer ces alarmes fort légitimes. Enfin, cependant, le navire demeurant dans une complète immobilité, les passagers consentirent à quitter le pont et à redescendre dans leurs cabines, pour y attendre que le jour permit d'organiser des moyens de sauvetage.

Le lendemain matin, le débarquement se fit au moyen de chaloupes, et cette opération, qui ne dura pas moins de deux heures, s'accomplit sans aucun accident, bien que la mer fût très-houleuse. Les bagages furent aussi transportés à terre. Dès vendredi, un grand nombre de passagers étaient revenus à Londres.

D'ailleurs le *Great-Britain* a miraculeusement échappé à un désastre beaucoup plus grand que celui dont il vient d'être victime. A quelques pas du banc de sable sur lequel il a échoué, se trouvent deux énormes rochers entre lesquels il a passé au milieu d'une obscurité profonde qui ne permettait pas de les apercevoir.

Cet immense navire ne paraît pas avoir fait des avaries très-considérables, et on espère le remettre à flot lorsque arriveront les hunes marées, si d'ici là il ne survient pas une de ces tempêtes qu'on éprouve si souvent l'équinoxe.

SUBSISTANCES. — La moisson a été mauvaise presque partout, et les faits le prouvent d'une manière irrécusable, à l'étranger comme en France. La hausse est générale et incessante. Samedi, sur le marché de Paris, le prix de l'hectolitre de blé s'est élevé de 33 c. à 1 fr. Le prix du pain augmentera donc nécessairement de 2 centimes pour la première quinzaine d'octobre. Le dernier marché d'Orléans était passablement garni; mais le commerce ayant enlevé en peu de temps tout l'approvisionnement, la hausse a monté jusqu'à 2 fr. par hectolitre.

A Lille, le pain est à 42 centimes et demi le kil.; à Rouen, il est à 47 cent. et à 40-48 dans une grande partie de la Normandie; il est à 52 à Châlons-sur-Saône, et de 55 à 60 dans une grande partie